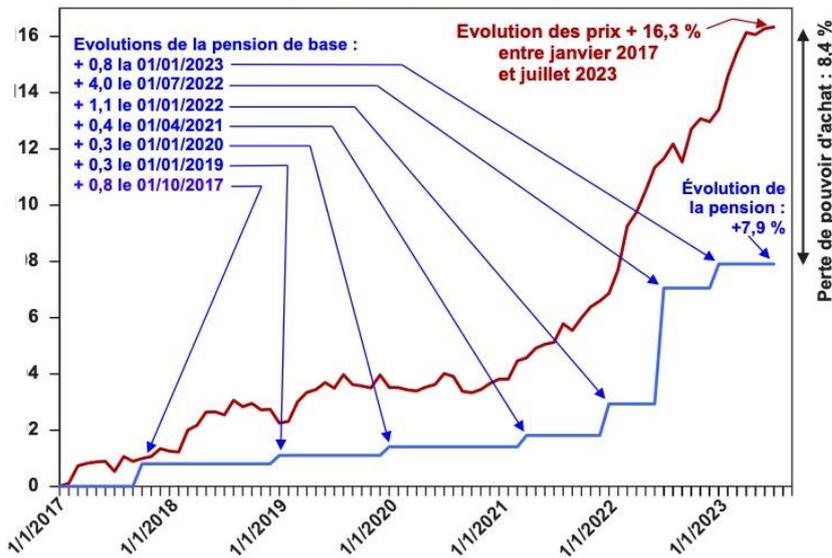




Évolution en % de la **pension de base** et des **prix**



Et la somme des pertes pendant les 79 mois de cette période s'élève à 2,4 mois

Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 3,2 mois, et la différence entre la pension et les prix de 10,2 %

Rassemblements des retraités-es le 24 octobre 10h00 sous-préfecture de Châtelleraut Pour une augmentation de 10 % de nos retraites

Le graphique ci-dessous montre l'évolution officielle des prix de l'indice Insee, avec une augmentation plus forte depuis deux ans. les produits de première nécessité et les dépenses incompressibles ont augmentés bien plus que l'inflation officielle: gaz + 80 %, électricité + 28 %, pâtes + 37 %, légumes frais + 33 %, beurre +30 %, fromages + 25 %, viandes, poissons et œufs + 16,4 %, ...etc.

De plus en plus de personnes sont en difficultés: Le baromètre annuel du secours populaire (étude IPSOS) l'illustre : 45 % d'entre elles sont dans l'incapacité de payer certains actes médicaux, 35 % n'ont pas les moyens de faire 3 repas par jour, près de 20 % de la population est à découvrir tous les mois,.....

Toutes les associations caritatives subissent la hausse de demandeurs en raison de l'inflation, non compensée. Les achats alimentaires diminuent de 11,4 %, une chute sans précédent depuis 1980.

Le gouvernement vient d'annoncer une revalorisation des pensions de 5,2 % au 01/01/2024. Une nouvelle fois il refuse d'appliquer la loi : les pensions devraient augmenter d'au moins 5,35 %, auxquelles il faudrait ajouter l'inflation des mois de septembre et octobre 2023 lorsqu'elle sera connue.

5,2 % : le compte n'y est pas

ne pas jeter sur la voie publique